



Association Flainoise

ENGLISH SUMMARY ON PAGE 2

Flaine, le 10 décembre 2004

Chers Membres,

Les dossiers qui sont en mains du Conseil d'Administration de votre association depuis plusieurs années ont continué à connaître de nombreux développements en 2004:

- Sur le plan de l'extension de la station, les premiers projets plus concrets commencent à émerger. Nous avons rencontré M. le Sous-Préfet de Bonneville afin de discuter les points-clefs de l'arrêté préfectoral du 4.11.2003 autorisant l'urbanisation. Afin de pouvoir vérifier et éventuellement imposer le respect des réserves formulées par la Préfecture, l'association a élaboré une modification des statuts afin d'être plus efficace sur le plan juridique (voir ci-dessous). Relevons que les réserves formulées comprennent de nombreux points évoqués par l'association lors de la consultation du dossier UTN (circulation intra-station, coupure verte entre station et hameau). Un immeuble, "Les Pléiades", devrait voir le jour d'ici deux ans entre *Iris* et *Verseau*, en même temps que la mise en service d'une nouvelle station d'épuration. L'association flainoise a vérifié l'intégration architecturale et les possibilités de stationnement liées à cette construction. Le dessin est dans le style de la station et des immeubles voisins, et l'immeuble disposera de ses propres possibilités de stationnement.
- La suite de notre action concernant la Combe de Vernant s'est caractérisée par un recours en troisième instance devant le Conseil d'Etat par D.S.F (alors que jusqu'à là, la partie adverse était la Mairie d'Arâches-La Frasse). L'association flainoise ayant obtenu gain de cause devant les deux premières instances, le conseil d'administration a décidé de mandater un avocat au Conseil et de continuer à se défendre. Cet avocat a préparé un dossier solide afin de continuer à défendre cette cause et comptait le remettre juste avant l'expiration du délai qui était fixé au 1^{er} décembre 2004. Cinq jours avant cette échéance la partie adverse s'est désistée mettant ainsi fin à la procédure. Ceci valide définitivement notre gain de cause.
- Proposition de fusion avec l'ADAF évoquée et votée lors de l'A.G. 2003: L'ADAF n'ayant pas eu, à notre connaissance, d'assemblée générale depuis bientôt deux ans, les démarches n'ont pas pu progresser. L'ADAF semble être devenue dormante et à ce stade l'association flainoise devient, par défaut, la seule association à défendre activement les intérêts de ses membres.

Dans le futur, afin d'être efficace et pouvoir faire notamment des oppositions à des demandes de permis de construire injustifiées ou spéculatives, nous avons entrepris avec l'aide d'un avocat, une nouvelle rédaction des statuts de notre association. Ceux-ci devraient dorénavant définir de façon plus précise nos buts afin de pouvoir mieux représenter les intérêts des membres, notamment devant la justice. Ces modifications de statuts seront présentées à l'Assemblée Générale et soumis au vote de cette dernière.

Cette année, l'A.G. doit également renouveler son conseil d'administration; nous vous prions par conséquent de faire parvenir vos candidatures, dans les meilleurs délais à l'adresse ci-dessous.

Tous les postes sont ouverts (Présidence, Secrétariat, Trésorerie). La situation actuelle ne peut plus durer; en effet, son bureau repose en fait sur 2 bénévoles. C'est pourquoi nous comptons sur votre aide afin d'avoir une structure stable et efficace, permettant de ne pas concentrer l'ensemble de la charge de travail sur quelques-uns. Il s'agit d'offrir un petit peu de son temps à l'Association qui a absolument besoin de votre soutien.

A la demande d'un certain nombre d'entre-vous, au cours de l'A.G. 2003, le bureau a étudié l'éventualité de proposer une cotisation collective pour les immeubles. Ceci a amené à réfléchir sur l'ensemble des cotisations. Depuis quelques années, le nombre de cotisants a fortement baissé, notamment après la création de l'ADAF, diminuant ainsi nos capacités financières en nous faisant vivre sur nos réserves. Nous proposons donc l'augmentation de la cotisation individuelle de 23 € à 30 €. Pour les copropriétés dans lesquelles l'ensemble des propriétaires rejoindrait l'association, nous proposons une cotisation de 25 € par appartement. Ces deux propositions seront soumises à votation lors de la prochaine assemblée générale.

En espérant vous retrouver nombreux lors de notre assemblée générale, je vous souhaite un bon début de saison et de joyeuses Fêtes.



Association Flainoise

Dear Members,

In 2004, the important subjects which are in the hands of the board of the association went further:

- About the expansion of the resort, the first clear projects are emerging. We met with the Sous-Prefet in Bonneville to discuss the key-elements of the authorisation given by the authorities. To be able to check and, if needed, to defend, the restrictions given by the authorities, the association has developed new statutes to have more power in case of a legal action. This modification will be described and submitted to vote during the annual general meeting. A new building "Les Pléiades" should be built in two years between Iris and Verseau. The association checked the external architecture and the parking possibilities included in this building. The exterior is in the style of the resort and the building will include its own parking.
- In our legal action about the lifts in the Combe de Vernant, D.S.F. decided to put this file in front of a third court (until now, we were in litigation against the Mairie d'Arâches). As we won in front of the first two courts, we decided to defend ourselves at this level too. Our lawyer was just finishing our arguments, when D.S.F. decided to abandon, confirming the success of our action.
- Potential merger with the A.D.A.F.: This proposal was voted during our last general meeting. Since then, the ADAF had no general meeting for almost two years, so we weren't able to progress on this issue. At this stage the Association Flainoise remains the only active association to defend actively the interests of its members.

This year, the general meeting has to vote for the renewal of the board. Every position is open (President, Secretary, Treasurer...). At this stage, two people are doing active work for the association which is not satisfying. Please join the board by submitting your candidature for the election by contacting us at the addresses mentioned below.

Since we lost a number of members after the creation of the ADAF, the association is living mostly on its financial reserves. So we suggest to increase the annual fees from €23 to €30. The board was asked last year to make a proposal for a common building membership. We propose to offer an €25 fee/apartment if the complete building joins the association. Both proposals will be submitted to vote during our general annual meeting

I expect to see you at our annual general meeting on the 24th of February 2005 at 18h30. During the meeting an English translation will be partly provided.

Best regards.

Convocation à l'assemblée générale 2004

Conformément à l'art. 10 des statuts, l'assemblée générale ordinaire est convoquée pour le **jeudi 24 février à 18h30**
Auditorium Eric et Sylvie Boissonas, Flaine-Forêt

Ordre du jour

1. Revue de l'exercice 2004
2. Approbation des comptes de l'exercice
3. Décharge au conseil
4. Modifications statutaires
5. Election du conseil d'administration
6. Divers

Les membres désireux qu'un sujet particulier, mais d'intérêt général, soit évoqué peuvent le communiquer par écrit (poste ou courriel) aux adresses ci-dessous.

Cette assemblée est accessible seulement aux membres à jour de leurs cotisations (celles-ci peuvent être réglées par courrier ou à l'entrée de l'assemblée).

A bientôt à Flaine, recevez, chers Membres, mes salutations distinguées.

Thomas W.L. Heppel
Président



Association Flainoise

L'assemblée est levée et se conclut par une présentation de M. Roland Didier, Président du Directoire de Domaine Skiable de Flaine, centrée sur les aménagements futurs.

BORDEREAU DE COTISATION A L'ASSOCIATION FLAINOISE 2005
MEMBERSHIP FORM 2005

NOM/NAME :

PRENOM/FIRSTNAME :

ADRESSE PRINCIPALE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS:

TELEPHONE :

ADRESSE A FLAINE:

E-MAIL :@.....

DATE : .. / .. / ..

SIGNATURE :

PARTICIPATION A L'A.G. DU 24 FEVRIER 2004

Participera à l'Assemblée Générale/will take part to the annual general meeting:

REGLEMENT / SETTLEMENT

Cotisation 2005/ Membership fee 2005 € 23,00

par chèque n° du .. / .. / ..
(libellé à l'ordre de l'Association Flainoise)